



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 18 juillet 2019

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

# **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes de France »**

Cette cérémonie d'hommage se tiendra :

**Dimanche 21 juillet 2019, à 11 heures,  
à l'école de Souilhac à Tulle.**

Elle sera présidée par M. Venceslas BUBENICEK, directeur de cabinet, représentant le préfet de la Corrèze, Frédéric VEAU.

### **Contacts presse**

Coraline Combezou - Amandine Barrat

☎ 05.55.20.56.75 – 05.55.20.55.04

[coraline.combezou@correze.gouv.fr](mailto:coraline.combezou@correze.gouv.fr)

[amandine.barrat@correze.gouv.fr](mailto:amandine.barrat@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

## Annexe

### 11h00 : cérémonie à l'école de Soulhaic à Tulle

- Lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées par M. Venceslas BUBENICEK, directeur de cabinet, représentant M. Frédéric VEAU, préfet de la Corrèze,
- « Le chant des marais » diffusé par la sonorisation de la ville de Tulle
- Dépôt de 4 gerbes par :
  - Madame Jacqueline DAURAT, déléguée générale de l'association du Souvenir Français de la Corrèze conjointement avec M. le lieutenant-colonel Yves LASVIGNE, délégué militaire départemental adjoint, commandant de la place d'armes de Tulle
  - M. Jean-Claude LEYGNAC, conseiller départemental du canton d'Argentat représentant M. Pascal COSTE, président du conseil départemental
  - M. Bernard COMBES, maire de Tulle, ou son représentant
  - M. Venceslas BUBENICEK, directeur de cabinet, représentant M. Frédéric VEAU, préfet de la Corrèze
- Sonnerie « aux morts »
- Minutes de silence
- Refrain de « La Marseillaise »
- *Fin de la cérémonie*

